



## **Déclaration de protection de la vie privée Hiver à Anvers**

La ville d'Anvers attache une grande importance à la protection de vos données à caractère personnel (et au respect de votre vie privée).

Par cette déclaration de protection de la vie privée, nous souhaitons vous fournir des informations claires et transparentes sur la manière dont nous traitons les données à caractère personnel (et sur le type de données que nous collectons). Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir la protection de votre vie privée et traitons les données à caractère personnel avec le plus grand soin. La ville d'Anvers respecte dans tous les cas la législation et la réglementation en vigueur, y compris le règlement général sur la protection des données.

Le délégué à la protection des données est Anne Borré, joignable à l'adresse e-mail ci-dessous :

- [informatieveiligheid@antwerpen.be](mailto:informatieveiligheid@antwerpen.be)

Cela implique que dans tous les cas :

- nous traitons vos données à caractère personnel conformément à l'objectif pour lequel elles ont été fournies, les objectifs et le type de données à caractère personnel étant décrits dans la présente déclaration de protection de la vie privée ;
- le traitement de vos données à caractère personnel est limité aux données qui sont nécessaires au minimum aux fins pour lesquelles elles sont traitées ;
- nous demandons votre consentement explicite si nous en avons besoin pour le traitement de vos données à caractère personnel ;
- nous avons pris les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité de vos données à caractère personnel ;
- nous ne transmettons pas de données à caractère personnel à des tiers, sauf si cela s'avère nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels elles ont été fournies ;
- nous connaissons vos droits relatifs à vos données à caractère personnel, souhaitons attirer votre attention sur ce point et entendons les respecter.

La ville d'Anvers est responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

Si vous avez des questions ou souhaitez nous contacter après avoir lu notre déclaration de protection de la vie privée ou de manière plus générale, vous pouvez le faire via les coordonnées ci-dessous :

Stadsbestuur Antwerpen, Grote Markt 1, 2000 Anvers.

Téléphone : 03 338 15 10

Adresse e-mail : [winterinantwerpen@antwerpen.be](mailto:winterinantwerpen@antwerpen.be)

L'équipe chargée des événements de la ville d'Anvers est responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

Si vous avez des questions ou souhaitez nous contacter après avoir lu notre déclaration de protection de la vie privée ou de manière plus générale, vous pouvez le faire via les coordonnées ci-dessous :

Stad Antwerpen, Stadsbeheer, Francis Wellesplein 1, 2018 Anvers.

Téléphone : 03 338 15 10

Adresse e-mail : [winterinantwerpen@antwerpen.be](mailto:winterinantwerpen@antwerpen.be)

### **Pourquoi traitons-nous les données à caractère personnel ?**

Le traitement de vos données à caractère personnel est assuré par la ville d'Anvers aux fins et sur les bases juridiques suivantes :

Pour assurer le traitement de votre inscription au marché de Noël, nous avons besoin des informations ci-dessous :



- Nom de l'entreprise
- Numéro d'entreprise
- Adresse
- Nom/prénom
- Adresse e-mail
- Numéro de téléphone

Nous avons besoin de ces informations pour les raisons suivantes :

- L'inscription et l'autorisation pour toute la durée du marché de Noël ne peuvent être accordées qu'à une personne physique ou morale inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises. Les exposants étrangers doivent être inscrits dans un système officiel d'immatriculation des entreprises similaire dans le pays où ils sont établis. Ils sont tenus d'indiquer ce système d'immatriculation sur le formulaire d'inscription. Ils doivent également indiquer le type de société sous lequel ils sont enregistrés.
- Comme établi dans le plan du marché, un seul chalet peut être attribué à la même personne physique ou morale. Un contrôle aura lieu avant l'attribution. À cette occasion, on vérifie si les données de l'entreprise et les informations de facturation sont correctes. Le chalet ne peut être attribué que si toutes les informations correspondent.
- Pour émettre une facture, nous avons besoin des informations de facturation adéquates.
- Pour pouvoir vous contacter au sujet de votre inscription, du processus d'attribution, du paiement et des factures ainsi que des informations pratiques sur le marché de Noël, nous avons besoin de coordonnées correctes.

Nous n'utilisons les données recueillies qu'aux fins pour lesquelles nous les avons obtenues.

Il se peut que nous transmettions les informations que vous nous fournissez à des tiers si cela s'avère nécessaire à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus. Nous faisons par exemple appel à des tiers pour les activités suivantes :

- la mise à disposition de l'environnement internet (hébergement web) ;
- la mise à disposition des infrastructures informatiques (réseau informatique, etc.) ;
- la mise à disposition (et la diffusion) des lettres d'information et des invitations.

Nous ne transmettons jamais de données à caractère personnel à des tiers avec lesquels nous n'avons pas conclu de contrat de sous-traitance.

Bien entendu, ces contrats (avec les sous-traitants) intègrent les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité de vos données à caractère personnel.

En outre, nous ne transmettons pas les données que vous nous avez fournies à des tiers (fourniture à d'autres parties), sauf si la loi l'exige et l'autorise. La police peut par exemple nous demander des données (personnelles) dans le cadre d'une enquête.

En pareil cas, nous devons coopérer et sommes donc obligés de fournir ces informations.

Par ailleurs, nous pouvons partager des données à caractère personnel avec des tiers si vous nous donnez votre consentement (écrit). Vous avez le droit de retirer ce consentement à tout moment, sans préjudice de la légitimité du traitement avant son retrait.

Nous ne fournissons aucune donnée personnelle à des parties établies en dehors de l'UE.

#### **Qui sont les destinataires des données à caractère personnel ?**

la ville d'Anvers et l'équipe chargée des événements, le service Stadsbeheer.

#### **Durée de conservation**

La ville d'Anvers ne conserve pas les données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ou sont requises par la loi. En règle générale, les données à caractère personnel sont conservées durant une période maximale de dix ans après la dernière utilisation.

#### **Protection des données**

Nous avons pris les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données à caractère personnel contre tout traitement illicite, notamment les mesures suivantes :



- Toutes les personnes susceptibles de prendre connaissance de vos données pour le compte de la ville d'Anvers sont liées par une obligation de confidentialité.
- Nous appliquons une politique des noms d'utilisateur et des mots de passe à tous nos systèmes.
- Nous pseudonymisons et cryptons les données à caractère personnel s'il y a des raisons de le faire.
- Nous effectuons des copies de sauvegarde des données à caractère personnel afin de pouvoir les récupérer en cas d'incidents physiques ou techniques.
- Nous testons et évaluons nos mesures régulièrement.
- Nos collaborateurs sont informés de l'importance de la protection des données à caractère personnel.

### **Vos droits à l'égard de vos données**

Vous avez le droit de consulter et de corriger les données à caractère personnel que nous avons reçues de votre part. Vous trouverez nos coordonnées plus haut dans la présente déclaration. Pour prévenir les abus, nous pouvons vous demander de vous identifier de manière adéquate. Pour vérifier votre identité, nous vous demandons de joindre une copie de votre carte d'identité. Nous vous recommandons fortement d'en rendre la photo invisible et d'indiquer qu'il s'agit d'une copie.

Vous avez également le droit de supprimer vos données, à moins qu'elles ne puissent l'être pour des raisons légales.

### **Réclamations**

Si vous avez une réclamation concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez nous contacter directement. Vous avez toujours le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité chargée de la protection des données, qui est l'autorité nationale compétente en la matière.

### **Modification de la déclaration de protection de la vie privée**

L'association à but non lucratif la ville d'Anvers peut modifier leur déclaration de protection de la vie privée. Les modifications seront annoncées sur notre site web.